



Laconnex

Législature 2015-2020
Séance du 16 septembre 2019

**Opposition à la décision de l'Assemblée générale de l'Association
des communes genevoises du 19 juin 2019 relative à l'octroi, en 2020,
par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de Fr 2'500'000.-
représentant la participation des communes aux charges
de fonctionnement du Grand Théâtre**

Dans sa séance du 16 septembre 2019, le Conseil municipal de la commune de Laconnex a voté la résolution suivante :

- Vu la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) du 19 juin 2019 relative à l'octroi, en 2020, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de Fr 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre,
- Vu le règlement sur la procédure d'opposition des conseils municipaux à l'encontre des décisions de l'assemblée générale de l'ACG du 18 mai 2011,
- Vu l'article 60C, al. 1, lettre c de la loi sur l'administration des communes (LAC – B 6 05) permettant aux conseils municipaux de s'opposer aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG par voie de résolution,
- Considérant que l'octroi de subventions par le Fonds intercommunal pour les dépenses culturelles est disproportionné par rapport à celles attribuées au sport,

le Conseil municipal

DECIDE

par 9 voix POUR et 1 voix CONTRE

De s'opposer à la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises du 19 juin 2019 relative à l'octroi, en 2020, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de Fr 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

Laconnex, le 16 septembre 2019

Hubert Dethurens, maire